

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21592 - 80ÈME ANNÉE

Depuis 2017, l'avenir de la filière dépend de la stratégie de l'industriel Tereos

Campagne sucrière : à peine 1,4 million de tonnes de cannes à sucre prévues

Hier 11 juillet les premiers cachalots ont commencé à circuler entre les plate-formes de livraison de cannes à sucre et l'usine sucrière de Bois-Rouge. Pour cette usine, la récolte prévue est de 710.000 tonnes. Pour La Réunion, la première estimation du tonnage de cannes récolté cette année est autour de 1,4 million de tonnes. C'est en-dessous des 1,7 million de tonnes qui étaient la norme avant la suppression, depuis 2017, du quota sucrier et du prix garantis par un vote des ministres de l'Union européenne, dont celui de la France. Au moment de cette décision, en 2013, Dacian Ciolos, Commissaire européen à l'Agriculture, avait déclaré que l'avenir de la filière dépendait de la stratégie de l'industriel Tereos. 7 ans après la décision, la production a chuté à son plus bas niveau.



Hier, pendant que de nombreux regards étaient tournés vers période de transition post-électorale en France, La Réunion vivait une journée importante : le début de la coupe. Un des produits de la canne, le sucre, reste en effet le principal produit exporté en volume.

L'usine de Bois-Rouge dans l'Est a ouvert ses portes. La coupe a donc débuté dans le Nord et l'Est de notre île. Pour le moment, le tonnage de cannes à sucre traitées par cette usine cette année est estimé à 710 000 tonnes.

L'an dernier, 1,430 million de tonnes de cannes avaient été récoltées à La Réunion, un niveau historiquement bas. C'était l'ordre de grandeur de la récolte 2022. Pour 2024, la prévision est autour de 1,4 million

de tonnes.

De 2,5 millions de tonnes récoltées à 1,4 million

Avant les accords de 1969 qui déposèrent les planteurs de la propriété de la canne à sucre et de tous ses produits, la récolte se situait aux alentours de 2,5 millions de tonnes de cannes et l'objectif de 300 000 tonnes de sucres était à portée de main.

Avant 1969, Plus de 20 000 planteurs livraient aux usines, et 100 000 personnes dépendaient de la canne, sur une population de 400 000 habitants. La production chuta progressivement pour se stabiliser aux alentours de 1,7 million de tonnes de cannes.

En 2013, Paris et la majorité des gouvernements de l'Union européenne décida de supprimer le quota sucrier de 300 000 tonnes et le prix garanti qui permettait à l'industriel d'avoir la certitude de vendre toute sa production au moins au prix d'intervention de l'UE, qui s'engageait à acheter le sucre invendu à un prix suffisamment rémunérateur. Cette décision entra en vigueur en 2017. Comme en Europe pour les planteurs de betteraves, elle a eu des répercussions négatives à La Réunion.

Au moment de la décision en 2013, le Commissaire européen Dacian Ciolos était en visite à La Réunion. Il expliqua qu'avec la suppression du quota et du prix garanti, l'avenir de la filière dépendait de la stratégie de l'industriel, c'est-à-dire Tereos, qui a le monopole des moyens de transformation de la production des planteurs.

La coopérative de planteurs de betteraves français Tereos est propriétaire des deux usines sucrières de notre pays. D'autres acteurs importants sont aussi des sociétés extérieures à La Réunion. Albioma est détenue par des fonds de pension américains, produit l'électricité tirée de la canne produite par les planteurs réunionnais. EDF achète à Albioma l'énergie produite d'après un tarif fixé à Paris par la Commission de régulation de l'énergie.

Avec ce système, la production a considérablement baissé depuis la fin du quota et du prix garantis. Il est tombé au niveau de 2006, quand le cyclone Gamède fit des dégâts considérables et fut jugé responsable d'un déficit de 400 000 tonnes.

Résultat de la stratégie de l'industriel

L'explication de cette chute est la situation toujours plus grave des planteurs. En 2022, Tereos a refusé d'augmenter le prix qu'il paie aux planteurs pour acheter leurs cannes. L'État a compensé en partie avec une aide supplémentaire de 14 millions d'euros par an pour les planteurs. Cette aide était destinée à

couvrir l'augmentation du coût de production des années précédentes, liées à la hausse des prix des intrants notamment. Mais cette aide est absorbée par la poursuite de la hausse de l'énergie et des intrants. Par exemple, le prix de l'électricité vendu par EDF a augmenté de 43 % en deux ans. Le prix de la bagasse payé aux planteurs n'a pas augmenté de 43 %, alors que c'est une matière première pour produire de l'électricité.

En conséquence, les planteurs n'ont pas de revenus suffisants pour préparer sereinement la campagne sucrière. Les rendements diminuent, tout comme le nombre de planteurs.

Sur la base du raisonnement du Commissaire européen à l'Agriculture, c'est le résultat de la stratégie de l'industriel.

La maîtrise des usines et de la stratégie doit revenir aux planteurs

Cette situation indique l'importance de réformes structurelles pour relancer la production. Cela passe par une répartition plus équitable des profits tirés de la canne à sucre. Avant 1969, 66 % des profits appartenaient aux planteurs, et 33 % aux usiniers. C'est aujourd'hui loin d'être le cas et faute d'une transparence suffisante, il n'est pas possible de connaître le gain de l'industriel sur la part des planteurs.

Une des pistes évoquées est la transformation des usines Tereos de La Réunion en une coopérative contrôlée par les planteurs réunionnais afin que ces derniers soient les bénéficiaires de la transformation de leur production, et puissent décider de la stratégie. En France, Tereos fonctionne selon ce modèle : les usines appartiennent aux planteurs de betteraves.

Ainsi, les planteurs pourront décider de la meilleure stratégie favorable à leurs intérêts et à une culture qui est le pivot de l'agriculture réunionnaise.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
80e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud ; 2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau ; 2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

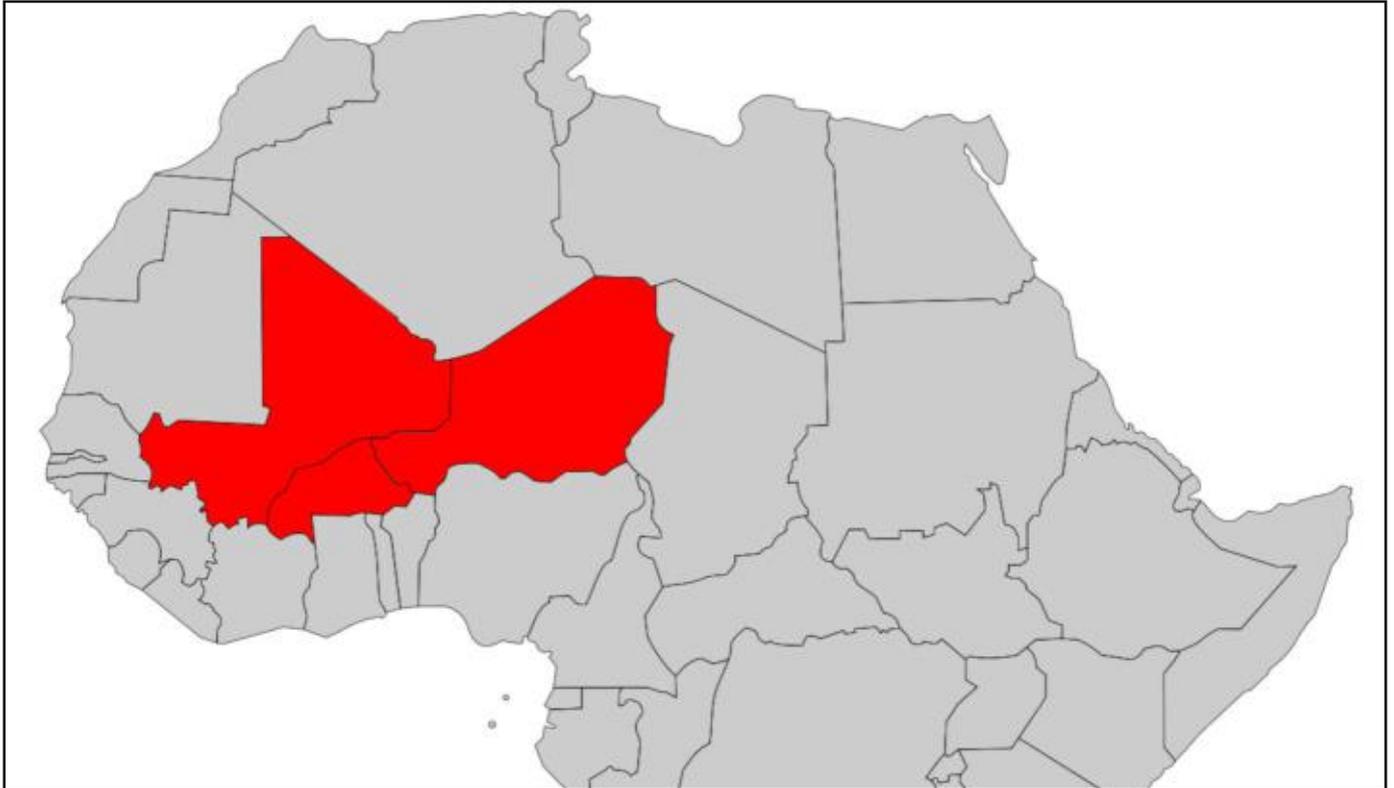
TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Samedi à Saint-Denis

Réunion d'information du PCR sur la Confédération des États du Sahel



Après la Kanaky Nouvelle-Calédonie, la Confédération des États du Sahel sera le thème de la prochaine réunion d'information du PCR sur les questions internationales. Rendez-vous samedi 13 juillet 2024 à 14h30, à l'Esplanade des Droits de l'Homme, Champ-Fleury à Saint-Denis. Voici le texte de l'invitation à cette réunion.

Le 6 juillet 2024, le 1er Sommet de l'Alliance des États du Sahel (AES) s'est tenu à Niamey au Niger, sous la présidence conjointe du Capitaine Ibrahim Traoré du Burkina Faso, du Colonel Assimi Goïta du Mali et du Général Abdourahamane Tiani du Niger.

Les 3 dirigeants ont créé la Confédération des États du Sahel. Désormais, tous les citoyens les 3 États pourront circuler librement dans le nouvel espace géographique. Ils ont mis fin à l'héritage des frontières issues de la colonisation. Ils se disent animés par l'esprit des pères fondateurs du panafricanisme.

Ils déclarent que cette Confédération est une alternative à tout regroupement régional, notamment la CE-DEAO qui avait pris des sanctions contre le Niger et

menacé d'intervenir militairement. Ils soulignent que cette communauté souveraine vise à la paix, la solidarité, la prospérité sur des valeurs africaines. Ses objectifs touchent tous les domaines : la défense, la finance, l'économie, les infrastructures, la santé, l'éducation, les déplacements, les technologies, les formations, la communication, la production agricole, les industries de transformation, etc. Ils vont créer une nouvelle monnaie, en remplacement du FC-FA.

Cette nouvelle géographie physique et politique a été l'occasion pour Ibrahim Traoré de fustiger les « esclaves de salon », ces personnalités africaines accusées de servir « le Maître », se servir au passage et maintenir leurs peuples dans un état de pauvreté, synonyme d'une fausse indépendance depuis 1960.

Nous invitons le public pour un échange d'informations et pour examiner divers aspects de cet événement historique. Rendez-vous, samedi 13 juillet, à 14h30, à Champs Fleury, esplanade Droit de l'Homme.

Oté

I gaskone pa san konssékanss la kolèr d'in pèp

Mézami dimansh passé sirésèrtin sé lo nouvo fron popilèr la gingn zélékssion é pou sa li la sov lo mouvman Makron, lékél la rann ali sa, an rotour, avèk son fron républikin. Lo fron nassyonal si li la gingn an voi, li la pèrde an syèz mé sa lé pa nouvo dann la républik franssèz par rapor lo sistème de vote.

Néna in sèl sistèm lé prèss onète sé la roprézantassion proporssyonèl mé l a konstitission 1958 la zistoman tourn lo do acvèk sistème-la pars selon banna sa téi pèrmète pa gouvèrn lo péi dann in vote in pé konpliké. Mé zordi ni artrouv, mèm avèk, in sistèm malonète avèk in péi ni pé dir i gingn pa gouvèrné ziska k'i fé la prèv kontrèr.

La prèv kontrèr ? Sé kan afors diskité, momandoné i ariv a trouv in mazoritè pou gouvèrn lo péi é Lo Prézidan i panss li sava roul bann franssé kari sou d'ri ankor in kou apré plizyèr zané d'gouvèrnman suivan la règ lo 49-3 é dann sète afèr la pluche bann pti kolon tanpir k'i pé. Donk in pé-é sirtou an parmi so bann moune i apèl azot politolog i panss lé shoz i sava spass konm i spass dann la Belgik épi d'ote péi : va diskite lontan é aprésa va trouv in lakor minimom.

Lé bon, ni sava pa zoué ki pèr gagn épi lir l'avnir dann mar kafé mé kan i ariv in sityassion konmsa lé pa initil révèye in pé noute souvnir listoir d'franss — pars sa sé in kékshoz nou l'aprann lékol — é rapèl anou kossa la éspassé dopi 1789 é konbien révolission l'arivé dann la vi lo pèp franssé... Konparézon la pa rézon mé alon pa obliye momandoné la koupe la tête in roi, épizapré la fé in révolission l'ané 1830 épi in n'ote l'ané 1848, la fé la komine Pari épi tanzaote in pé toute kalité mouvman. Na poin lontan la fé lo mouvman zilé zone.

Mi arète tèrla mé sanm pou mwin lo pèp transsé lé an kolèr — li la tro soufèr — é pa arienk dopi zordi é mi panss pa i pé fé in politik an zapan dsi la kolèr lo pèp.

Pou mwin I gaskone pa san konsékanss la kolèr d'in pèp. A bon antandèr salu !

Justin